

# Programme du Colloque « L'intégrité scientifique à l'aune du droit. II »

**Jeudi 13 mars 2025**

**Salle des Conseils (Centre Panthéon, 12 place du Panthéon, 75005 Paris)**

8h45

Accueil des participants

9h Allocution de **Cécile Bargues**, Professeur à l'Université Paris Panthéon Assas, Vice-présidente Recherche

9h15 Propos introductifs par **Marc Léger**, membre de l'Ofis (Office Français de l'Intégrité Scientifique) et d'**Olivier Descamps**, président du Cofis (conseil d'orientation de l'Ofis)

## **I / Premiers bilans**

Sous la présidence de D<sup>r</sup> **Hervé Maisonneuve**,  
Membre de l'Office de l'Intégrité Scientifique de l'AP-HP

## **A / Le regard institutionnel**

9h30 « L'articulation entre intégrité scientifique et évaluation de la recherche »

**Stéphane Le Bouler**, Ancien Président par intérim du Hceres

10h « Qu'est-ce qui a changé pour les chercheurs et les établissements avec la mise en place d'un cadre juridique pour l'intégrité scientifique depuis 2020 ? »

**Marc Léger**, Membre de l'Ofis

10h30 « Les Référents intégrité scientifique (RIS) face aux questions juridiques : quelles difficultés, quelles ressources ? »

**Françoise Lantheaume**, Présidente du RESINT, Professeure à l'Université de Lyon 2

- 11h00 Discussion
- 11h15- Pause
- 11h45 « Intégrité scientifique et politique institutionnelle »  
**Ghislaine Filliatreau**, Déléguée à l'intégrité scientifique de l'Inserm, membre du Collège de Déontologie de l'Inserm
- 12h15 « La fonction de RIS sur le terrain : l'exemple d'un ONR, le CEA »  
**Armelle Mesnard**, Référente à l'intégrité scientifique au CEA
- 12h45 Discussion
- 13h0-14h30 Déjeuner

### **I / Premiers Bilan (suite)**

Sous la présidence de **Didier Truchet**,  
Professeur émérite de l'Université Paris Panthéon Assas

### **B / Le regard des acteurs**

- 14h30 « L'intégrité scientifique comme objet d'enquête pour les sciences sociales : les attitudes et perceptions des personnels CNRS et INSERM »  
**Michel Dubois**, Directeur de Recherches au Cnrs, directeur du Groupe d'Études des Méthodes de l'Analyse Sociologique de la Sorbonne (GEMASS)
- 15h00 « Le droit de l'intégrité scientifique à l'aune des pratiques institutionnelles : expérience d'un "lanceur d'alerte" »  
**Raphaël Lévy**, Professeur à l'université Paris Nord
- 15h30 Discussion
- 15h45 Pause
- 16h15 « Contre la juridicisation de l'intégrité scientifique »  
**Laurent Jaffro**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

16h45 « Un jeune chercheur et la mise en œuvre de l'intégrité scientifique »  
**François Waquet**, Docteur en droit de l'université Paris Panthéon Assas

17h15 Discussion

## **Vendredi 14 mars**

**(Salle des Conseils (Centre Panthéon, 12 place du Panthéon, 75005 Paris))**

### **II / Perspectives et Prospective**

Sous la Présidence du professeur **Pierre Corvol**,  
Professeur honoraire du Collège de France

9h « Perspectives pour l'Ofis : quels leviers d'action et quelles priorités »  
**Stéphanie Ruphy**, Directrice de l'Ofis, Professeure à l'ENS (Ulm)

9h30 « Les dispositifs déployés à l'Université en faveur de l'intégrité scientifique »  
**Anne-Paule Roqueplo**, Vice-présidente Recherche de l'Université Paris Cité :

10h Discussion

10h15 Pause

10h45 « Les dispositifs déployés dans une UMR en sciences humaines en faveur de l'Intégrité scientifique »  
**Emmanuelle Chevreau**, Directrice de l'UMR 7184 Institut d'Histoire du Droit Jean Gaudemet, Professeure à l'Université Paris Panthéon Assas

11h15 « L'intégrité scientifique, condition sine qua non de la science ouverte ».

**Agnès Robin**, Maître de conférences HDR en Droit privé à l'Université de Montpellier, Directrice adjointe du Laboratoire Innovation, Communication et Marché (LICeM)

11h45 « Les obligations des chercheurs, un élargissement progressif de l'intégrité scientifique »

**Agathe Chirossel**, Docteure en droit de l'Université de Clermont-Ferrand

12h15 Discussion

12h30 Fin du colloque

**En raison des consignes de sécurité à l'entrée du Centre Panthéon et des places limitées dans la salle des conseils, les personnes qui souhaitent assister au colloque doivent nécessairement contacter Olivier Descamps à l'adresse suivante : [olivier.descamps@u-paris2.fr](mailto:olivier.descamps@u-paris2.fr)**